

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Hermes Asia ex-Japan Equity Fund (le « Fonds ») un compartiment de Hermes Investment Funds plc (la « Société ») Actions de dist. couvertes, Cat. F € (ISIN : IE00BBL4VR19) Hermes Fund Managers Ireland Limited (le « Gestionnaire »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme.

Le Fonds consiste en un portefeuille diversifié qui investira principalement en actions de sociétés situées ou générant d'importants revenus dans les pays d'Asie (hors Japon).

Il peut également parfois investir dans d'autres instruments financiers, comme d'autres fonds, des Instruments dérivés et des Obligations notées ou non notées.

Le Fonds peut avoir recours à des emprunts sur une base limitée (jusqu'à maximum 10 % de la valeur du Fonds). L'effet de levier ne fait pas partie de la stratégie d'investissement du Fonds.

La devise de référence du Fonds est USD mais ses investissements peuvent être libellés dans d'autres devises. Des instruments dérivés peuvent être utilisés pour convertir la valeur de ces investissements en USD.

Cette Classe d'actions sera couverte. La couverture vise à minimiser l'exposition aux différences de taux de change entre la devise de la Classe

d'actions et la devise de référence du Fonds (USD).

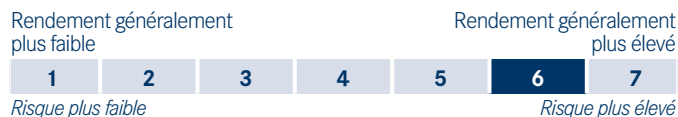
Vous pouvez acheter ou vendre des actions du Fonds lors de chaque jour ouvrable (sauf lors des jours fériés au Royaume-Uni et en Irlande).

Il s'agit d'une Classe d'actions de distribution. Votre part de tout revenu perçu par le Fonds vous sera versée.

Définitions utiles

- **Obligations :** Titre de créance à revenu fixe (également appelé « **Crédit** ») pour lequel le Fonds consent un prêt à un gouvernement ou à une société qui se voit par conséquent tenu de rembourser un montant établi à l'acheteur de l'Obligation à une date future donnée. Le montant à rembourser comprend généralement le montant initial (le principal) plus les intérêts (coupons).
- **Instruments dérivés :** Investissements dont la valeur est liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents.
- **Effet de levier :** Utilisation de différents instruments et montants empruntés augmentant l'exposition du Fonds à ses investissements, ce qui peut potentiellement augmenter les plus et moins-values d'investissement.

Profil de risque et de rendement



Explication textuelle de l'indicateur et de ses principales limites :

La valeur des investissements et du revenu qu'ils génèrent peut augmenter aussi bien que diminuer et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Ceci reflète la volatilité du Fonds sur la base des fluctuations historiques des investissements sous-jacents.

Les risques particuliers non adéquatement pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque actions :** La valeur des actions (telles que des parts d'une société) peut être affectée par l'évolution des marchés. Les autres facteurs déterminants sont notamment l'actualité politique et économique, les résultats de sociétés et les importantes opérations sur titres.

- **Risque lié aux marchés émergents :** Investir sur les marchés émergents comporte certains risques, notamment que les taux de change de devises des marchés émergents subissent des fluctuations plus importantes, qu'il y ait moins d'informations accessibles au public concernant les sociétés, et que l'inflation et l'incertitude sociale, économique et politique soient plus élevées que sur les marchés développés.

- **Risque de contrepartie :** Le Fonds sera exposé à tout établissement fournissant des services de garde d'actifs ou de dépôts ou agissant en qualité de contrepartie des Instruments financiers dérivés. Si la contrepartie fait face des difficultés financières, le Fonds peut être exposé à des pertes financières.

- **Risque lié à l'effet de levier :** L'utilisation d'un effet de levier pourra entraîner de grandes fluctuations de la valeur nette d'inventaire du Fonds, amplifiant ainsi les gains ou les pertes.

- **Risque de liquidité :** Dans des conditions de marché difficiles, certains investissements du Fonds peuvent être plus difficiles à vendre au dernier cours coté du marché.

- **Risque opérationnel :** Les pertes potentielles découlant d'une erreur ou d'un manquement de la part de personnes, de systèmes, de contrôles/protections ou de prestataires de services auxquels le Fonds fait appel.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

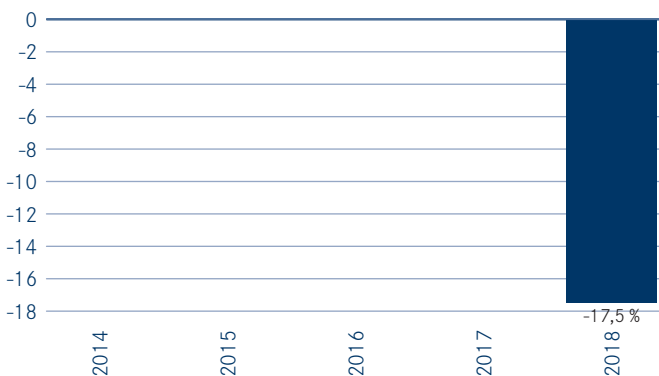
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|------------|
| Frais d'entrée | Sans objet |
| Frais de sortie | Sans objet |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 0,85% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Sans objet |

Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation des frais car il s'agit d'une indication du montant qui sera probablement facturé. Pour chaque exercice, le rapport de la Société donnera le montant exact des frais encourus. Ce montant peut varier dans le temps. Il exclut les coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais de recherche sont à la charge de Hermes Investment Management Limited.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section intitulée « Frais et Charges » du prospectus et du supplément du Fonds, disponibles à cette adresse : www.hermes-investment.com.

Performances passées



- Le Fonds a commencé à émettre des actions le 1 novembre 2012.
- L'investissement initial dans cette catégorie d'actions a eu lieu le 7 mars 2017.
- Les performances passées sont calculées en EUR.
- Les dépenses générales du Fonds, dont les frais d'administration, de conservation et les jetons de présence des Administrateurs, ont été incluses dans ce calcul.
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Informations pratiques

- Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- L'Agent administratif est Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande. Tél (+ 353) 1 434 5002 / Fax (+ 353) 1 531 8595. L'Agent administratif vous fournira toutes les autres informations utiles, ainsi que des copies du prospectus du Fonds et des derniers états financiers de la Société (en anglais et à titre gracieux). Ces informations sont également disponibles sur le site Internet d'Hermès à l'adresse suivante : www.hermes-investment.com.
- Le dernier cours des actions du Fonds sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures normales d'ouverture, auprès du bureau de l'Agent administratif et sera publié quotidiennement sur le site internet suivant : www.hermes-investment.com. Veuillez contacter l'Agent administratif si vous souhaitez acheter, vendre ou échanger des actions. Vous pouvez échanger gratuitement des actions contre des actions d'une autre catégorie du Fonds, contre des actions de la même catégorie ou contre des actions d'une autre catégorie d'actions d'un autre compartiment si les Administrateurs l'autorisent. Veuillez vous référer à la rubrique « Échange » du prospectus et du supplément du Fonds.
- Les détails de la Politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles à l'adresse www.hermes-investment.com/ie-remuneration-policy, notamment : a) une description du mode de calcul de la

rémunération et des avantages ; et b) l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et avantages. Une version papier de ces renseignements peut être délivrée gratuitement et sur demande auprès de la Société et/ou du Gestionnaire.

- Le Fonds est un compartiment de Hermes Investment Funds plc, qui est un fonds à compartiments multiples, dont chaque compartiment assume une responsabilité distincte.
- Les actifs et passifs du Fonds sont en effet séparés de ceux des autres compartiments. Cela étant, le Gestionnaire constitue une entité juridique unique, qui peut exercer son activité ou posséder des actifs détenus en son nom ou être contestée dans d'autres juridictions ne reconnaissant pas nécessairement ce principe de séparation. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la Société.
- La Société réside fiscalement en Irlande. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur. La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Le Fonds et le Gestionnaire sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 octobre 2019.